

Ressource Autonomie

UDAF de la Manche

Manche

CONTACT

UDAF de la Manche
291, rue Léon Jouhaux - BP 30534
50004 Saint-Lô Cedex
Tél. : 02 33 57 92 25
Fax : 02 33 57 39 11
E-mail : contact@udaf50.fr
Site web : http://www.udaf50.fr/

ÉQUIPES

Président / Présidente

M. Guillaume PARIS

Directeur / Directrice

Mme TURON-LAGOT Nathalie

PUBLIC

Type de handicap

- Toutes situations de handicap

DESCRIPTIF

Missions

L'UDAF de la Manche (Union Départementale des Associations Familiales) est une association loi 1901.

La loi lui attribue des missions menées d'intérêt familial : informer, défendre et représenter. L'association est reconnue d'utilité publique.

Créée en 1945, l'UDAF de la Manche fédère 74 associations et mouvements familiaux. L'UDAF de la Manche, est membre de l'Union nationale des associations familiales (UNAF).

Représenter, accompagner et défendre les familles.

L'UDAF assure environ 300 représentations officielles dans les organismes et institutions publics du département (CAF, CPAM, Commission de surendettement, Hôpitaux et offices HLM), dont 220 dans les CCAS. Tous les représentants familiaux sont bénévoles et sont issus des différents mouvements familiaux. Ils agissent au quotidien pour améliorer la vie quotidienne des familles (logement, place en crèches, handicap, santé, environnement, etc.

L'UDAF gère des services d'intérêt familial confiés par les pouvoirs publics, mais aussi des services créés pour soutenir et informer les parents au quotidien. Elle est mandatée par les tribunaux ou le conseil départemental. Elle intervient dans le champ de la protection de l'enfance , de la protection des personnes vulnérables (tutelles, curatelles), mais aussi dans la prévention du surendettement, l'hébergement social et le soutien à la parentalité avec la médiation familiale.

Activités

Protection des majeurs, protection de l'enfance, médiation familiale, soutien et information aux tuteurs familiaux, lutte contre le surendettement, soutien à la parentalité, représentation familiale, logement accompagné.

Le service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux

Pour informer sur les mesures de protection, pour soutenir les proches des personnes vulnérables, l'UDAF de la Manche a mis en place des permanences gratuites d'information à destination des familles, dans l'ensemble des tribunaux d'instance du département et à la Maison de justice et du droit de Saint-Lô.

Description complémentaire

Pour prendre rendez-vous :

Tel : 02 33 57 92 25 ou 06 99 38 50 53 ou en appelant les lieux de permanences.
tuteursfamiliaux@udaf50.fr

Contact Antennes :

Avranches :

Tél. : 02 33 79 39 79 – **Fax :** 02 33 79 39 70

Cherbourg en Cotentin :

Tél. : 02 33 88 62 40 – **Fax :** 02 33 88 62 59

Coutances :

Tél. : 02 33 19 06 70 – **Fax :** 02 33 19 06 79

Saint-Lô :

Tél. : 02 33 72 66 66 – **Fax :** 02 33 72 66 69

ANTENNES

Adresse	Code postal	Ville
61, rue de la Liberté	50300	Avranches
71, rue du Val de la Crespinières	50130	Cherbourg en Cotentin
91, rue Geoffroy de Montbraye	50200	Coutances
4, rue Léon Déries	50000	Saint-Lô

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Aire d'intervention

- Manche

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

UDAF Flyer institution-HD3 UDAF Flyer services-HD
Dernière mise à jour le 31 août 2023

Lien de la fiche sur le site RSVA : https://rsva.fr/acteurs/udaf-de-la-manche/